

# Politique d'intégration des critères ESG



---

BANQUE TRANSATLANTIQUE  
BELGIUM

---

# Politique d'intégration des critères ESG

Avril 2021

- Principes pour un investissement responsable
- La mise en place d'une politique d'exclusion sectorielle
- Une analyse extra-financière complémentaire à l'analyse financière
- Intégration des critères ESG

# Principes pour un investissement responsable

La Banque Transatlantique Belgium adhère aux valeurs du groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale a opté pour le statut d'entreprise à mission et s'est doté d'une raison d'être « Ensemble, écouter et agir ».

Le groupe déploie sa politique de Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM) à travers une stratégie à long terme qui constitue un cadre général pour une approche responsable. Celle-ci vient trouver son fondement dans les valeurs portées par le groupe, à travers les cinq ambitions et les quinze engagements qui axent la Responsabilité Sociale et Mutualiste (RSM) : sociétaires & clients, gouvernance, gestion sociétale, sociale et environnementale.



Source : Crédit Mutuel Alliance Fédérale



# La mise en place d'une politique d'exclusion sectorielle

La dimension durable des investissements de la Banque Transatlantique Belgium s'inscrit avant tout dans la mise en place d'une politique d'exclusion. Cette dernière est établie par le groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale qui fait le choix d'exclure certaines activités de l'investissement pour des raisons environnementales, sociétales ou de gouvernance (ESG).

Le groupe exclut notamment de sa gestion les sociétés impliquées dans le développement, la production et la distribution d'armes dites controversées. Le périmètre d'exclusion comprend ainsi les mines anti-personnel telles que définies dans le traité d'Ottawa entré en vigueur en 1999 ainsi que les armes à sous-munitions telles que définies par la convention d'Oslo adoptée en 2008. La politique d'exclusion sectorielle du groupe vise également les secteurs des centrales thermiques au charbon.

Cette liste d'exclusion est en constante évolution et la politique d'investissement de la Banque Transatlantique Belgium est adaptée en conséquence.



# Une analyse extra-financière complémentaire à l'analyse financière

Parce que la dimension responsable devient un critère central dans les choix d'investissement, la Banque Transatlantique Belgium intègre des problématiques durables dans sa gestion de portefeuille autour de trois dimensions:

Une **dimension sociale** qui inclut la responsabilité humaine en interne (notamment climat social et conditions de travail, respect du droit social) et la responsabilité sociétale (contrôle de la chaîne de valeur & relations avec fournisseurs, qualité & traçabilité des produits, satisfaction clients, capacité en innovation, cohérence fiscale).

Une **dimension environnementale** qui intègre la responsabilité environnementale et l'engagement pour les enjeux environnementaux.

Une **dimension liée à la gouvernance** qui couvre la responsabilité actionnariale (notamment respect des actionnaires minoritaires, composition du conseil d'administration), la cohérence et la transparence (plan stratégique et objectifs cohérents, respect des guidances).

Les facteurs liés à ces trois dimensions font partie des préoccupations de la Banque Transatlantique Belgium et sont, de manière croissante, intégrés à son processus d'investissement.



# Une analyse extra-financière complémentaire à l'analyse financière

La Banque Transatlantique Belgium accorde une attention particulière à la dimension environnementale.

Pour définir ce cadre d'analyse, la Banque Transatlantique Belgium s'appuie, pour une partie de ses investissements, sur la recherche et l'expertise de Dubly Transatlantique Gestion (DTG). En tant que société de gestion de la Banque Transatlantique, DTG analyse la qualité de sociétés cotées européennes et américaines selon des critères à la fois financiers et extra-financiers et, dans ce cadre, intègre une approche ESG (1).

Pour les sociétés qui ne sont pas couvertes par DTG, La Banque Transatlantique Belgium utilise les informations mises à disposition par son fournisseur de données financières (Bloomberg). Celui-ci propose une notation des sociétés dans le domaine environnemental, social et de la gouvernance ainsi que des outils qui permettent d'estimer la qualité ESG de la société par rapport à ses pairs, et ce de manière dynamique. La Banque Transatlantique Belgium utilise également la recherche fournie par les équipes d'analystes des différentes sociétés avec lesquelles elle travaille. Ces informations complémentaires lui permettent d'appréhender avec plus de précisions le degré d'avancement des sociétés dans leur politique de durabilité.

(1) Voir site de DTG

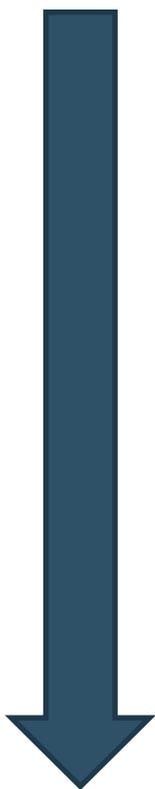
[https://www.banquetransatlantique.com/partage/fr/CC/BT-2017/telechargements/mentions-reglementaires/politique\\_d\\_integration\\_des\\_criteres\\_esg.pdf](https://www.banquetransatlantique.com/partage/fr/CC/BT-2017/telechargements/mentions-reglementaires/politique_d_integration_des_criteres_esg.pdf)



# Intégration des critères ESG

La politique d'analyse ESG s'appuie à la fois sur la recherche produite par des fournisseurs spécialisés en la matière et sur une analyse qualitative réalisée par Dubly Transatlantique Gestion qui dispose d'une équipe d'analystes.

Plusieurs étapes constituent le processus d'intégration des critères ESG au sein de la Banque Transatlantique Belgium:



**Processus d'exclusion** en adéquation avec le comité de RSE Crédit Mutuel Asset Management;

Analyse de **la notation ESG** fournie par les fournisseurs de données cités plus haut. La Banque Transatlantique Belgium met avant tout l'accent sur l'amélioration de la durabilité des activités de la société, autrement dit selon un critère « *Best in Progress* » ;

**Décision** d'investissement, validée par un comité de gestion sur base de critères à la fois financiers et extra-financiers.

---

BANQUE TRANSATLANTIQUE  
BELGIUM

---